FICHE PROGRAMME

Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation R486A – PEMP *

Public :
Toute personne amenée à utiliser une plateforme élévatrice mobile de personne avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine.

Pré requis :
Être âgé de 18 ans minimum.
Être apte médicalement
Maîtriser le français (oral et écrit).

Durée, dates, lieu, horaires :
***Initiale :** 3 jours*
***Recyclage :** 2 jours*
Cf. convention ou contrat de formation joint.

Modalité d'organisation :
Groupe de 2 à 6 personnes.
En présentiel, parcours individualisé selon niveau, expérience et catégories visées par le stagiaire (cf. convention ou contrat de formation joint).

Moyens techniques et pédagogique :
Livret stagiaire individuel.
Salle de formation théorique, aires d'évolution, infrastructures et des PEMP conformes aux exigences de la R.486A de la CNAM.

Méthodes pédagogiques :
Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.
Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme tant sur le plan théorique que pratique

Tarifs :
A partir de 900 € (nous consulter)

Encadrement – Formateurs – Testeurs
***Formateur** : une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle*
***Testeur** : Certifié testeur CACES® par Bureau Véritas Certification (titulaire des prérequis nécessaire demandés par la R.486A de la CNAM).*

Objectifs :
- ✓ *Conduire une PEMP dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes, les marchandises et le matériel.*
- ✓ *Intégrer les règles de sécurité dans la prise en main et la conduite de la PEMP conformément à la recommandation R.486A de la CNAM.*
- ✓ *Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de la conduite des PEMP.*

Contenu (Cf. programme détaillé) selon l'annexe 2 de la R.486A de la CNAM

Connaissances théoriques communes à l'ensemble des catégories de la R.486A

A. *Connaissances générales.*
B. *Technologie des PEMP.*
C. *Les principaux types de PEMP– Les catégories de CACES®.*
D. *Notions élémentaires de physique.*
E. *Stabilité des PEMP.*
F. *Risques liés à l'utilisation des PEMP.*
G. *Exploitation des PEMP.*
H. *Vérifications d'usage des PEMP.*

Savoir-faire pratiques

A. *Prise de poste et vérification.*
B. *Conduites et manœuvres.*
C. *Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance.*

Suivi – Evaluation :
- *Suivi et évaluation de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et certificat CACES® en cas de réussite aux examens théorique et pratique.*
- *Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de testeur : Tests CACES® PEMP (épreuve théorique et pratique selon la R.486A de la CNAM en vigueur).*
- *Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la partie pratique pour le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid.*

(*) PEMP : Plateforme Élévatrice Mobile de Personnes

L'information actualisée mentionnant le libellé exact de la certification, le code RS, le nom du certificateur et la date d'enregistrement de la certification se trouve en lien de chacune des catégories ci-dessous :

Cat. A
R7000

Cat. B
RS7001

Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Un accompagnement spécifique peut être engagé.
Contacter notre référent handicap :
rh-mfh@orange.fr

93% *des stagiaires satisfaits de leur action de formation*

63 *des stagiaires inscrits à cette action de formation*

(Données 2023)

Siret : 502 886 575 00039 – APE : 8559A – NDA : 97 97 01489 97
CC LA FONTAINE ZAC DE TERREVILLE – 97233 SCHOELCHER
0696 31 60 63 – martiniqueformationholding@orange.fr